

# Barthet Louis, parcours de captivité<sup>1</sup>

Hervé Arson  
Version 1  
30 octobre 2023

## *État civil*

Louis Jacques André Barthet était né le 25 mars 1918 à Paris, 10<sup>ème</sup> arrondissement. Il était le fils de Louis Germain Bernard et de Gabrielle GrosMichel son épouse. Ni le dossier statut ni la fiche de suivi de captivité ne donnent d'indication sur sa situation de famille à la déclaration de guerre.

Il était domicilié rue de l'Université à Paris 7<sup>ème</sup> arrondissement.

## *Situation militaire*

Il a été recruté au 2<sup>ème</sup> Bureau de la Seine, matricule 194. À la mobilisation, il rejoint le 165<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Forteresse en tant que soldat.

En mai 1940, lors de la bataille de France, ce régiment était affecté au secteur de défense des Vosges.

## *Capture et internement dans un Stalag en Allemagne*

Il a été capturé le 1<sup>er</sup> juillet 1940 à Lobsann dans le Bas-Rhin.

Le 29 août 1940, il est transféré à Ludwigsburg, Stalag V A. Ce camp se trouvait dans la banlieue de Stuttgart. Il y est immatriculé V A 31 293.

## *Évasions*

Le 28 novembre 1940, il est transféré à l'Oflag V A<sup>2</sup>. Il tente par trois fois de s'évader. Sa dernière tentative a eu lieu à partir de l'usine NSU à Neckarsulm<sup>3</sup>.

Le 25 février 1942, il est transféré au Stalag V C<sup>4</sup>, à Wildsberg dans le district de Karlsruhe.

En mars 1942, le Commandement suprême de la Wehrmacht diffuse la consigne de punir par une déportation vers le Gouvernement Général de Pologne les évadés récidivistes.

## *Internement au Stalag 325*

Louis Barthet est transféré à Rawa-Ruska le 30 avril 1942<sup>5</sup>.

Il a ensuite été affecté à Lemberg dans le courant du mois de mai. Il est affecté au terrassement d'un terrain d'aviation, kommando 2002. Ayant refusé de travailler, les Allemands lui infligent 60 jours de cellule à la citadelle de Lemberg. Puis il est renvoyé malade dans le même kommando<sup>6</sup>.

## *Renvoi dans un Stalag d'Allemagne*

Le 24 décembre 1942, il a été transféré au Stalag III A, à Luckenwalde, au sud de Berlin<sup>7</sup>.

---

1 Fiche de suivi de captivité. Dossier statut AC 21 P 696739 .

2 Meldung 79 de l'Oflag V A.

3 Témoignage de Georges Raphanel.

4 Meldung 287 de l'Oflag V A.

5 Meldung 326 du Stalag V C.

6 Témoignage d'Albert Baudin.

7 Meldung 605 du Stalag 325.

## *Libération et rapatriement sanitaire*

Il est rapatrié par convoi sanitaire du 16 avril 1943 par le Centre de Compiègne<sup>8</sup>. Les Allemands indiquent que le rapatriement sanitaire était motivé par le fait que Louis Barthet faisait partie du personnel de santé. Mais un certificat médical, daté du 17 avril 1943<sup>9</sup>, atteste une blessure sur le pied gauche qui justifie le port de chaussures orthopédiques. Louis Barthet a déclaré dans sa demande de titre qu'il avait été rapatrié malade.

Il obtient la carte du Combattant Volontaire de la Résistance le 18 août 1958.

Il demande le titre Interné Résistant le 3 décembre 1957. Il habitait alors 44 avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine aujourd'hui). Il était commerçant. Le titre lui est attribué le 21 février 1966 (carte n° 1201 24671). La période d'internement prise en compte s'étend du 30 avril au 24 décembre 1942.

Il est décédé à Villepinte en Seine-Saint-Denis le 26 octobre 1996.

---

8 Liste 111 417.

9 Certificat du médecin chef, le Major Molisset, commandant du Centre de Libération de la Seine, 7 rue de Liège à Paris 9<sup>ème</sup> arrondissement.